

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque d'études en action publique – CEAP

5^e édition

8 mars 2018 à Montréal

Au-delà de la prise de décision : la mise en œuvre !

<http://ceap.aeenap.org/>

Le Colloque d'études en action publique – CEAP – est un événement interdisciplinaire qui regroupe des chercheurs, étudiants et praticiens intéressés par l'action publique. Le 5^e CEAP s'intitule : « Au-delà de la prise de décision : la mise en œuvre ! ».

Considérée généralement comme l'étape suivant la prise de décision à l'intérieur du cycle politique, la mise en œuvre reste le principal point de contact entre les acteurs politiques (élus, société civile, etc.) et les différentes branches de l'administration publique dans le cadre de l'action publique. La mise en œuvre est plutôt un processus complexe composée d'un ensemble d'étapes non-linéaires (Pressman et Wildavsky 1984; Schofield 2001; Bernier 2010). Celle-ci est aussi synonyme de pouvoir discrétionnaire, de compromis et d'interdépendance (Allison 1969; Bardach 1977; Lipsky 1980; Wilson 1991). Son étude vise autant l'atteinte de cohérence et une plus grande efficacité des politiques publiques que la conjugaison d'intérêts divergents. Finalement, l'étude de la mise en œuvre vise à mieux comprendre l'action publique et à élaborer de meilleures pratiques.

Nous invitons chercheurs et praticiens à proposer des communications sur le thème de la mise en œuvre dans le secteur public. Pour votre communication, le thème peut être abordé sous l'angle des disciplines classiques de la gestion (ressources humaines, finances, management, systèmes d'information, etc.), des disciplines des sciences sociales (science politique, sociologie, etc.), sur une base sectorielle (santé, éducation, tourisme, urbanisme, etc.), ou encore dans le cadre d'une approche plus intégrée et holistique (interorganisationnelle ou collaborative).

Parmi le large spectre de sujets qui pourront être abordés, nous suggérons :

- la présentation d'études de cas de mise en œuvre des politiques publiques;
- les enjeux de collaboration interorganisationnelle dans la mise en œuvre;
- les déviations lors de la mise en œuvre (corruption, *red tape*);
- le pouvoir discrétionnaire des *street-level bureaucrats*;
- la tension entre la mission du service public et la quête d'efficacité.

Dates et informations importantes

Les propositions de communications, de 1000 à 1500 mots, doivent être soumises avant le 1 novembre 2017. Elles doivent être transmises à : colloqueactionpublique@gmail.com. Nous acceptons des textes en français et en anglais, mais les présentations seront en français.

Les meilleures présentations recevront des prix.

Comité organisateur

Naïma Bentayeb, MSc, doctorante
Mariana Castellanos, doctorante
Eric Dion, EMBA, PhD

Philippe Dumas, MA, doctorant
Leonardo Sa, MURb, doctorant
Jessica Tornare, EMBA, doctorante

Nous joindre

colloqueactionpublique@gmail.com